

AIO certifie que l'entreprise :

HYDROKARST

9 Bis avenue de la Falaise 38360 SASSENAGE France

a été auditée et jugée conforme aux exigences du programme de certification d'AIO « PRO-CERT – ProgCertEntHyp » dans sa version en vigueur, comprenant les exigences de l'Arrêté du 29 Septembre 2017 relatif à la certification d'entreprises réalisant des travaux hyperbares.

Le champ d'application est le suivant :

Travaux Hyperbares mention A

Sous réserve du maintien de la conformité aux exigences du texte ci-dessus, ce certificat est valable jusqu'au : **01 juillet 2027**

Certificat n° FR2023204 2

Date d'émission : 04/10/2023 Didier ANSEL – Directeur Général





Des informations complémentaires concernant le périmètre de certificat peuvent être obtenues auprès de l'organisme certifié. La vérification de la validité de ce certificat est possible en adressant votre demande à l'adresse email : <u>contact@aiocertification.com</u>

Adresse de l'organisme certificateur : 27, rue Maurice Flandin, 69003 Lyon - FRANCE